

Lyon, le 24 mars 2016

---

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

---

**La Métropole de Lyon soutient les structures  
d'animation économique territoriale**

**A l'occasion du conseil de la Métropole du 21 mars 2016, il a été décidé d'attribuer des subventions aux associations Espace Carco, Pépinière Cap Nord, San Patriote pour l'insertion par l'emploi (ASPIE), Techlid ainsi qu'aux communes de Villeurbanne et Saint Fons pour leurs actions dans les domaines de l'animation économique territoriale et des services aux entreprises.**

La Métropole de Lyon met en œuvre une politique visant à garantir le dynamisme du tissu économique de l'agglomération grâce à un accompagnement complet à destination de toutes les entreprises du territoire. Celle-ci s'exprime, d'une part à travers le réseau d'accompagnement de la création d'entreprise « Lyon Ville de l'entrepreneuriat (LVE) » et, d'autre part à travers une animation économique territorialisée à l'échelle des conférences territoriales des maires via un réseau de « développeurs économiques ».

Le réseau « Lyon Ville de l'entrepreneuriat » (LVE) a contribué à faire de Lyon une référence européenne en matière d'entrepreneuriat. Au sein de ce réseau, les pépinières d'entreprises sont des éléments structurants de soutien à la création d'entreprises. Elles sont des outils de proximité de redynamisation des territoires dont la Métropole de Lyon souhaite garantir la qualité de service, tant en ce qui concerne l'hébergement que l'accompagnement des créateurs d'entreprise.

Au cours de l'année 2015, **76 entreprises** ont été hébergées et accompagnées par les pépinières subventionnées, permettant la création de **163 emplois**. De plus, **541 porteurs de projets** ont été accueillis en rendez-vous ante-crédation. Concernant l'année 2016, l'objectif est de poursuivre cette dynamique en hébergeant un minimum de **68 entreprises** et en accueillant au moins **500 porteurs de projets** pour des rendez-vous d'appui à la création.

**Concernant l'animation économique de proximité, celle-ci permet, à travers un réseau de développeurs économiques territoriaux, d'assurer un relais efficace entre les entreprises, leurs projets et les différentes structures intervenant en matière d'accompagnement des entreprises, qu'il s'agisse de la Métropole de Lyon en propre (implantation, extension ou relocalisation, environnement urbain, opérations d'aménagement ou de requalification des zones d'activité, projets liés aux déplacements, aux économies d'énergie, à l'innovation ou aux relations internationales...) ou de tout autre acteur pouvant apporter un soutien aux entreprises (Chambres consulaires, Région Rhône-Alpes, Pôles de compétitivité...).**

En 2015, les développeurs économiques ont assuré 1 450 rendez-vous individuels avec des entreprises de la Métropole de Lyon, dont 525 ciblées sur des entreprises à fort enjeu (principaux

---

**Contact presse :**

Domitille JUBERT - djubert@grandlyon.com - 04 26 99 36 80

employeurs des territoires, entreprises de taille intermédiaire indépendantes, petites et moyennes entreprises (PME) en fort développement, start-up...),

Ces rendez-vous ont permis :

- de traitées 1 200 problématiques spécifiques (projet d'implantation ou de relocalisation, problématiques d'environnement urbain ou d'urbanisme, lien avec des pôles de compétitivité ou des financeurs potentiels, mise en place de services collectifs aux salariés, ...),
- de suivre les dossiers de reconversion industrielle important qui ont marqué le territoire
- de détecter 10 Pépites (PME à très fort potentiel de croissance)

Enfin, environ 100 rendez-vous ont eu lieu avec les communes de la Métropole de Lyon pour les appuyer sur les questions de développement économique local.

Dans ce cadre, la Métropole de Lyon soutient les différentes associations et communes composant ces réseaux, afin de garantir la qualité de leurs services. Ainsi, le Conseil de la Métropole a décidé de l'attribution de subventions de fonctionnement au profit des structures et communes suivantes :

- **115 000 euros** au profit de l'association Espace Carco dont 80 000 euros pour son action en matière d'animation territoriale et 35 000 euros pour l'animation de la pépinière Rhône Amont ;
- **115 000 euros** au profit de l'association Pépinière Cap Nord, dont 80000 euros pour son action en matière d'animation territoriale et 35000 euros pour l'animation de la pépinière Plateau Nord ;
- **80 000 euros** au profit de l'ASPIE pour son action sur l'animation territoriale Portes des Alpes ;
- **182 500** au profit de l'association Techlid pour son action en matière d'animation territoriale sur les territoires Nord Ouest et Val d'Yzeron ;
- **50 000 euros** au profit de la Commune de Villeurbanne pour son action en matière d'animation territoriale ;
- **35 000 euros** au profit de la commune de Saint Fons pour l'animation de la pépinière Portes du Sud.

---

**Contact presse :**

Domitille JUBERT - [djubert@grandlyon.com](mailto:djubert@grandlyon.com) - 04 26 99 36 80